

Paris, le 7 janvier 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le C.N.E.Th aux Thermalies 2011

du 20 au 23 janvier
Stand C01 - Carrousel du Louvre*

Le **C.N.E.Th** (Conseil National des Exploitants Thermaux) sera présent aux Thermalies, le Salon de l'eau et du bien-être. Destiné au grand public, ce rendez-vous annuel présentera les nouveautés et les tendances santé/bien-être du thermalisme et de la thalassothérapie, du **20 au 23** janvier au Carrousel du Louvre. Au sein du **Pavillon Les Sources thermales**, le C.N.E.Th s'appliquera à faire découvrir les bienfaits thérapeutiques de la médecine thermale aux visiteurs.

- **La médecine thermale à l'honneur**

Le C.N.E.Th ouvrira le cycle des conférences thématiques et publiques avec « **Actualités en recherche thermale** ». Très engagé dans l'évaluation du SMR, il présentera le résultat des **dernières études scientifiques, Maâthermes et Prisme** consacrées respectivement à la prise en charge de l'obésité chez l'adulte et des troubles métaboliques.

Le Professeur Christian François Roques, président du Conseil scientifique de l'AFRETh (Association française pour la recherche thermale) qui animera cette conférence, dressera également un **état des lieux des études en cours** : évaluation de la cure thermale dans la prise en charge des tendinopathies de l'épaule, de l'insuffisance veineuse chronique, nouvelles interventions de la médecine thermale,...

jeudi 20 janvier - de 14h à 15h - salle de conférence

- **Le CNETH au service des visiteurs**

Au cœur du Pavillon les Sources thermales où près de 50 stations seront représentées, des **professionnels du thermalisme, médecins et responsables de soins** seront présents pour informer les visiteurs sur les différentes cures thermales et prodiguer des **conseils « thermo-santé » personnalisés**.

Un coaching santé et bien-être les guidera pour trouver la réponse à certaines pathologies, maux articulaires, rhumatismes, asthme ou allergies... à travers les vertus des eaux thermales françaises.

- **Des conférences dédiées à l'offre thermale**

Pendant toute la durée du salon, des conférences en libre accès sont proposées afin d'informer les visiteurs sur la diversité de l'offre thermale. Elles porteront sur les thèmes suivants :

- Nouveautés dans les centres thermaux, de thalassothérapie et médical spas
- Prise en charge de la douleur en soins thermaux
- Atténuer les affections digestives et métaboliques
- L'apport du thermalisme dans les maladies artérielles
- Soins et cures pour mincir durablement
- Bénéfices des cures thermales sur les états dépressifs
- Prendre soin de sa peau
- Cures et soins au féminin

Le thermalisme français en quelques chiffres :

- **104** stations thermales sont en activité sur le territoire français.
- **1200** sources en France, soit 20% du capital thermal européen.
- **9 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **500 000** curistes et plus séjournent en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises.
- **100 000** emplois directs, indirects ou induits dépendent du thermalisme.
- **690 millions** d'euro de dépenses indirectes que représentent chaque année les cures thermales.
- **10% à 25%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti dans la qualité des installations.
- **10 ans**, c'est la période durant laquelle tous les établissements thermaux ont été rénovés. En quelques années, les communes thermales ont consenti d'importants investissements : plus de 250 millions d'euro.
- Le PIB thermal représente près de **500 millions** d'euros dont 43% reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100 curistes** supplémentaires génèrent en effet **10 emplois nouveaux**.
- **71% des communes thermales ont moins de 5000 habitants**. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement **0,15 % des dépenses de santé**.

**99, rue de Rivoli – Paris 1^{er} – Métro Palais Royal*

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Exploitants Thermaux) regroupe l'ensemble des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'Etat et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

www.medecinethermale.org

Contact presse

Agence Albertine & Media - 01 48 24 04 50

Bertrand de Tilleul - b.detilleul@albertine-media.fr

Dorothée Scampini - d.scampini@albertine-media.fr